

**Construction, déconstruction et reconstruction :
réflexions sur une pratique artisanale de la comparaison
dans une thèse de sociologie électorale**

Jessica Sainty

► **To cite this version:**

Jessica Sainty. Construction, déconstruction et reconstruction : réflexions sur une pratique artisanale de la comparaison dans une thèse de sociologie électorale. Ecole thématique PACTE/CNRS "Comparer en sciences sociales : une science inexacte ?", Dec 2011, Grenoble, France. halshs-00640592

HAL Id: halshs-00640592

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00640592>

Submitted on 13 Nov 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jessica Sainty
Doctorante / ATER en Science Politique
PACTE – IEP de Grenoble
Tél : +33 6 66 61 19 74
Mail : jesssainty@hotmail.com

*Ecole Thématique internationale CNRS – PACTE/LATTS /EPFL
Comparer en sciences sociales : une science inexacte ?*

Atelier 2. Faire et défaire la comparaison : choisir ses cas, ses objets et ses méthodes (2)

**CONSTRUCTION, DECONSTRUCTION ET RECONSTRUCTION :
REFLEXIONS SUR UNE PRATIQUE ARTISANALE DE LA COMPARAISON DANS UNE THESE DE SOCIOLOGIE ELECTORALE**

Version provisoire – ne pas citer

Cette communication s'appuie sur notre thèse, en cours, dans laquelle l'analyse des opinions et comportements politiques est conduite en accordant une attention particulière à la territorialisation de ces opinions et comportements (Sainty 2009b). Cette thèse est réalisée dans le cadre du projet de recherche Formation du Jugement Politique (FJP)¹, programme dont le contexte temporel est celui de la session électorale de 2007, composée de l'élection présidentielle et des élections législatives, avec comme hypothèse initiale l'existence d'un effet du territoire sur la formation du jugement politique des électeurs. Cette question de départ a entraîné la mise en place d'un dispositif d'enquête comparatif, ciblé sur quatre territoires précis, choisis pour leurs spécificités sociopolitiques : trois cantons et une ville de l'Isère. Le choix méthodologique explicite – et relativement inhabituel dans les grandes enquêtes sur les opinions politiques² – de privilégier un niveau d'observation volontairement restreint a permis la collecte de nombreuses données démographiques, socioéconomiques et électorales pour chacun des points d'observation sélectionnés. L'objectif de notre thèse est ainsi d'essayer d'évaluer la part relative de la composante territoriale dans la constitution des raisonnements politiques des électeurs : quelle est la place de l'environnement local, socioéconomique et politique, des individus dans la production d'une opinion politique ?

Ceci étant, nous ne reviendrons pas plus longuement dans cette communication sur nos résultats de recherche, mais nous allons nous attacher à retracer une partie de notre démarche de recherche, notamment dans ses premières étapes, qui nous a amenée à reconsidérer notre terrain et nos données d'enquête, nous conduisant à un recadrage de notre questionnement initial. Répondant ici à la demande des organisateurs, nous nous

¹ Programme de recherche piloté par l'UMR PACTE (Grenoble) et Bernard Denni à l'occasion de l'élection présidentielle de 2007.

² La plupart des grandes enquêtes électorales utilisent des échelons de taille importante pour contextualiser le territoire : par exemple, les baromètres politiques 2006-2007 du Cevipof ont stratifié la France en sept grandes régions, masquant de fait les spécificités locales du vote potentiellement existantes. En 2007, cependant, l'ANR PAECE (Pour une approche écologique des comportements électoraux) a, elle aussi, renouvelé l'attention portée au contexte sociopolitique de l'électeur, en privilégiant les approches écologiques du vote.

proposons d'expliciter notre pratique de la comparaison : il nous a fallu déconstruire puis reconstruire nos cas d'étude pour les faire coïncider avec l'objectif de notre recherche.

Notre propos s'articulera en deux temps principaux : nous commencerons par la présentation de notre démarche méthodologique (1), en revenant d'abord sur le choix du niveau d'observation (1.A), poursuivi par une brève présentation des zones étudiées (1.B). Ensuite, nous reviendrons sur la déconstruction et la reconstruction de nos cas d'étude (2), auxquelles nous avons dû procéder suite aux premières analyses (2.A), en resserrant la focale d'observation et intégrant de nouvelles variables (2.B).

1. Démarche méthodologique

A. Choix du niveau d'observation

Revenons tout d'abord sur les choix collectifs du projet FJP qui ont précédé à la délimitation des espaces géographiques retenus comme points d'observation. Le premier choix fait par l'équipe a consisté à sélectionner les points d'observation dans un seul département, de façon à disposer d'une unité dans la gestion politique et l'action publique locale. Dans ce cadre, le département de l'Isère a rapidement été retenu comme cadre de ce programme de recherche pour plusieurs raisons : une proximité géographique de la majorité des membres de l'équipe avec le terrain en premier lieu, permettant une meilleure attention aux évolutions socioéconomiques et politiques ; en outre, le département de l'Isère présentait l'avantage de rassembler une diversité de situations géographiques, socioéconomiques et politiques, qu'il était ainsi possible de combiner au sein de l'échantillon.

Une fois le choix fixé sur le département de l'Isère, s'est posée la question de l'échelle d'observation adaptée à notre étude et à nos besoins d'enquête : le bureau de vote, le quartier, la commune, l'agglomération urbaine, le canton ? Les échelles administratives de découpage du territoire sont nombreuses, se superposent les unes aux autres et n'offrent que peu d'options pour une utilisation dans un but différent de celui dans lequel elles ont été pensées, le découpage territorial étant, la plupart du temps, le fait de nécessités institutionnelles et administratives³. Chacune des échelles évoquées présente des avantages et des inconvénients, chacune ayant également un rôle spécifique dans l'analyse des opinions politiques des électeurs pris individuellement⁴. Si le bureau de vote et le quartier

³ Ainsi, la constitution et le découpage des bureaux de vote répondent aux impératifs introduits par le suffrage universel et son extension. Il faut pouvoir accueillir l'ensemble d'une population en un temps et un lieu donné permettant l'accomplissement de l'acte de vote dans les conditions définies par la loi, c'est-à-dire que tous les électeurs devant voter dans un même endroit doivent pourvoir le faire dans le temps imparti. La taille et la composition des bureaux de vote d'une commune sont donc déterminées en fonction de la population et de sa répartition géographique dans la commune, et non en fonction de critères correspondant aux interactions sociales, économiques ou politiques quotidiennes des individus (Article R-40 du Code électoral).

⁴ Dans un rapport, *La géographie électorale des géographes*, présenté en 1984, à l'AFSP, Hervé Guillourel revient sur cette question de la sélection de l'unité spatiale adéquate à l'analyse des comportements électoraux : « La solution à ces problèmes méthodologiques n'est ni dans le choix d'une unité spatiale la plus proche possible du niveau individuel, car en théorie, la question reste la même, ni dans l'idée selon laquelle chaque unité d'analyse aurait sa propre logique, mais dans la prise en compte simultanée de la polyvalence des contextes sociaux et spatiaux dans lesquels s'exercent les comportements électoraux, ces contextes devant être saisis de façon objective, mais aussi de façon subjective (à travers la perception des individus). Dès lors l'immeuble, le quartier, le bureau de vote, la commune, le canton, le « pays », la circonscription électorale, le département, la

permettent une finesse d'analyse assez importante, ils reposent sur des découpages géographiques trop restreints, ou particulièrement mouvants dans le temps et l'espace, du fait des évolutions démographiques, urbaines ou politiques⁵. Dans le cas des petites communes, les quartiers peuvent être inexistantes. Si l'agglomération est une échelle devenue particulièrement structurante pour les activités économiques, sociales et politiques des villes en zone urbaine (Le Galès 2003), cette échelle n'a pas de signification en milieu rural, toujours largement structuré par le canton. Une preuve de cette divergence de structure est la place du conseiller général : de figure centrale et connue de tous en milieu rural, il est à l'inverse rare qu'il soit connu et rattaché à des compétences spécifiques en zone urbaine (Lagadec Le Bihan Tanguy 2009).

Au regard de l'architecture du projet FJP, deux contraintes principales ont finalement présidé au choix des zones d'enquête. La première était liée à la volonté de procéder à des enquêtes par sondages, impliquant d'opter pour des zones suffisamment peuplées pour répondre aux impératifs techniques de l'échantillonnage. La seconde contrainte correspondait au souhait d'avoir des zones suffisamment différentes pour être comparées entre elles, notamment en fonction des critères tirés des grands modèles explicatifs du vote, ce qui supposait de pouvoir disposer des informations sociodémographiques, économiques et politiques nécessaires pour caractériser ces différences. Deux niveaux d'observation répondaient globalement à ces deux contraintes : le canton et la commune. Ces deux types de découpage présentent plusieurs avantages : ce sont des zones géographiquement stables dans le temps, qui n'opposent pas de barrières majeures au recueil de données statistiques nécessaires à la caractérisation souhaitée des zones, et qui permettent enfin d'observer les continuités ou ruptures socioéconomiques et/ou politiques éventuelles.

Dans ce cadre, il importait ensuite surtout de choisir des zones qui soient suffisamment différentes les unes des autres pour permettre la comparaison entre elles : les contextes locaux sur lesquels nous souhaitons travailler devaient représenter une variété contrastée de zones, tant pour la vie collective et quotidienne que pour l'ancrage politique. Quatre zones en Isère - une commune (Echirolles) et trois cantons (Villard-de-Lans, Saint-Ismier et Pont-de-Chéry) - ont donc été retenues dans le cadre du programme FJP⁶. En s'appuyant sur les données de l'INSEE et du Ministère de l'Intérieur⁷, ces quatre zones présentent l'avantage d'être fortement différenciées par rapport aux moyennes des communes et cantons de l'Isère en terme sociaux, économiques ou politiques.

Enfin, dernière précision préliminaire sur l'enquête FJP, le projet réunissait une équipe interdisciplinaire, ce qui a donc contribué à mettre en place une démarche d'enquête mêlant méthodologie quantitative et qualitative : en effet, le programme reposait sur la conception de deux questionnaires fermés et la réalisation de deux enquêtes par sondage, ainsi que d'un guide d'entretien semi-directif et de 57 entretiens, tout en étant doublé d'un suivi de la

région, l'état, etc. sont autant de contextes qui peuvent jouer, à des titres divers, un rôle dans l'explication des comportements électoraux ».

⁵ Sur les difficultés relatives à la sélection d'un ou plusieurs bureaux de vote pour une enquête auprès d'électeurs, voir Braconnier, Dormagen, 2007.

⁶ Les tableaux 1 et 2 présentent les données sur lesquelles a été fondé le choix des zones : l'effectif de population totale issu du recensement général de 1999, le nombre d'inscrits sur les listes électorales au moment du référendum de 2005 sur le Traité constitutionnel européen (TCE), la répartition par activités et catégories socioprofessionnelles en huit postes et les résultats du référendum sur le TCE.

⁷ Nous avons utilisé quatre types de données statistiques agrégées pour caractériser nos quatre points d'observation : les données issues des recensements réalisés par l'INSEE, les synthèses de statistiques locales de l'INSEE en Rhône-Alpes et les portraits sociaux de l'Isère dressés par le Conseil Général pour les données socioéconomiques, les résultats électoraux par communes et bureaux de vote pour les données politiques.

campagne dans les médias (presse nationale et régionale, télévision, Internet). Cette démarche d'enquête devait permettre d'alimenter une base commune de données, tout en prenant en compte au fur et à mesure les informations collectées par l'un des moyens dans la mise en place des autres instruments. Les quatre zones sélectionnées ont donc servi de base pour la collecte des données : ont été interrogés, dans chacun des deux sondages, environ 250 individus par zones et une douzaine d'individus par zone, dans la partie qualitative de l'enquête.

B. Présentation des cas

Tout d'abord, il est possible de déterminer les caractéristiques et différences socioéconomiques de chacune des zones d'observation. Ainsi, la première zone, à savoir le canton de Saint-Ismier, apparaît comme très favorisée : une présence importante des catégories supérieures de la population avec 21% de cadres supérieurs et de professions libérales, un faible taux de chômage et une part conséquente d'inactifs (étudiants et retraités notamment). Corollaire de ce premier trait, le canton est marqué par des taux élevés de diplômés du baccalauréat ou plus (+28% par rapport à la moyenne départementale) et de foyers fiscaux imposés (+20% par rapport à la moyenne départementale). Dans la deuxième zone, le canton de Villard-de-Lans, la sociographie de la population est différente : une part importante d'agriculteurs, artisans et commerçants, mais aussi des professions intermédiaires, est notable. Comme à Saint-Ismier, mais dans une moindre mesure, le niveau de diplôme et le taux d'imposition sont plus élevés que les moyennes départementales (8% et 2%). La ville d'Echirrolles, troisième zone d'observation, est caractérisée par une surreprésentation des employés (20%) et des chômeurs (10%), un niveau de diplôme légèrement inférieur à la moyenne départementale, ainsi qu'un faible taux d'imposition. Enfin, le canton de Pont-de-Chéruy, quatrième et dernière zone, présente une part importante d'ouvriers (25%), un taux de chômage assez élevé (8%), un niveau de diplôme moindre (le taux de titulaires du baccalauréat ou plus est inférieur de 12% à la moyenne départementale) et un taux de foyers fiscaux imposés également moindre.

Ensuite, du côté des déterminants politiques de la sélection des zones, le principal critère a été le référendum du 29 mai 2005 sur la ratification du TCE, dont les résultats ont mis en évidence l'opposition de deux groupes dans la société française, qui se reflètent dans les quatre zones sélectionnées. Nous avons ainsi deux camps bien distincts dans leurs choix : Pont-de-Chéruy et Echirrolles refusent le traité en votant non à respectivement 65% et 60%, tandis que Villard-de-Lans et Saint-Ismier forment le « camp des soutiens », en votant oui à respectivement 57% et 75% et avec une participation des électeurs supérieure à la moyenne nationale.

Au-delà du seul référendum, l'histoire électorale de chacune des zones a été également prise en compte, de façon à déterminer s'il y existe des tendances particulières dans chacune de nos zones⁸. Cette attention portée au contexte électoral des zones avait pour but de mettre en évidence des continuités ou des ruptures dans l'histoire politique locale,

⁸ Les chronologies électorales sont basées sur les élections présidentielles et législatives, retenues pour leur capacité mobilisatrice et leur position centrale dans le jeu politique français. Elles ont pour point de départ les élections législatives de 1986, qui se situent à un moment charnière de l'histoire électorale française : elles marquent la fin de la période de réaligement électoral, qui a lieu de 1981 à 1984, et le début d'un nouvel ordre électoral et d'une période de politique ordinaire jusqu'en 2007, caractérisée par les alternances et les cohabitations, la domination du PS et du RPR et l'installation durable du FN dans le champ politique (Martin 2000).

potentiellement structurantes des identités locales⁹, et donc l'une des expressions des configurations sociales spécifiques au fondement de notre hypothèse initiale. Or, trois des quatre zones retenues ont des préférences politiques particulièrement marquées et identifiables : Echirolles est une « banlieue rouge » historique de l'agglomération grenobloise avec une mairie communiste et une préférence marquée à gauche à tous les scrutins ; le canton de Saint-Ismier a une préférence forte à tous les scrutins pour les listes de la droite parlementaire et libérale ; enfin, le canton de Pont-de-Chéruy se distingue par l'importance prise par l'extrême-droite dans les choix à toutes les élections. Quant au canton de Villard-de-Lans, alors qu'il disposait, à l'instar des autres zones, d'une préférence clairement marquée en faveur d'un gaullisme hérité de la Résistance, celle-ci perd de sa force à partir du milieu des années 1990. Aujourd'hui, le canton de Villard-de-Lans est une zone de force de l'écologisme politique en Isère, sans que nous puissions toutefois affirmer que cette préférence constitue une identité politique fortement institutionnalisée.

Cette présentation de nos points d'enquête nous a permis de dresser quatre portraits de territoires, très différents les uns des autres, synthétisés dans une typologie, à double entrée, socioéconomique et politique (cf. tableau 3), avant de rentrer dans l'analyse des données recueillies.

2. Déconstruction et reconstruction

A. Premières analyses quantitatives et qualitatives : le territoire en pointillé ?

A partir de cette typologie de nos points d'enquête, distinguant deux groupes opposés en termes socioéconomiques et politiques, nous pouvons commencer à mesurer l'impact de cette diversité de contextes sur les représentations et les opinions politiques des électeurs, en menant cette étude à deux niveaux : celui des rapports individuels aux cadres de vie et celui des rapports individuels à la politique. Or, ces premières analyses nous mènent à une vision paradoxale du territoire, où celui-ci est tantôt visible, tantôt invisible.

Tout d'abord, l'étude des rapports individuels aux cadres de vie confirme bien l'hypothèse de l'existence d'une perception différenciée des cadres de vie par les individus enquêtés résidant dans les quatre points d'enquête. Nous sommes face à quatre cadres de vie très différents, dont les différences de contextes socioéconomiques, mises en évidence précédemment, ne se traduisent pas par les mêmes phénomènes : les cantons de Saint-Ismier et de Villard-de-Lans, initialement choisis parce que constituant un cadre de vie relativement favorisé, apparaissent bien préservés, n'étant pas confrontés, aux yeux de la population qui y habite, à une mauvaise image, à un fort sentiment d'insécurité ou à une importante dégradation de l'école. A l'inverse, le canton de Pont-de-Chéruy et la ville d'Echirolles sont en prise avec de plus grandes difficultés socioéconomiques, qui se traduisent – sans surprise – par une image de commune moins « recommandable » par rapport aux deux autres zones « favorisées », un sentiment d'insécurité qui y est plus fort et plus répandu et une moins bonne appréciation de la qualité de l'école. Cependant, cette dichotomie de notre échantillon n'est pas complètement dominante parmi les individus interrogés – les perceptions de l'école sont par exemple différentes en fonction de la pratique qu'en ont les enquêtés, et la perception de l'insécurité différente entre les zones

⁹ La recherche des continuités politiques locales sont d'ailleurs au fondement de la science politique française avec les premières études d'André Siegfried, qui cherchaient déjà à expliquer les stabilités électorales locales (pour plus de détails sur l'utilisation de Siegfried dans nos travaux, voir Sainty 2011).

d'Echirrolles et de Pont-de-Chéruy. Toutefois, il ne nous est pas possible ici de confronter chacune des dimensions interrogées (image de la commune, délinquance et insécurité, insertion dans des réseaux locaux de sociabilités) à sa pratique effective par les enquêtés, en l'absence de questions permettant de les caractériser.

Pour mettre en évidence l'influence des contextes locaux sur les comportements politiques, il est aussi nécessaire de vérifier l'existence de différences tout d'abord entre les contextes locaux sur un ensemble de comportements et d'opinions politiques, considérés comme fondamentaux, puis l'existence de différences entre les comportements des groupes sociaux des quatre contextes locaux. Il s'agit ainsi de contrôler l'existence d'un effet du territoire qui ne soit pas réductible aux différences socioéconomiques observées entre les quatre zones : c'est-à-dire, qu'est-ce qui, au-delà des caractéristiques communes, peut expliquer les différences des votes FN entre le canton de Pont-de-Chéruy et Echirrolles ? En quoi « le territoire » peut être une variable explicative de ces différences ? Nous nous sommes ainsi intéressée à la politisation, puis aux attitudes et valeurs politiques des individus¹⁰. Afin de baliser les rapports à la politique que peuvent entretenir les électeurs interrogés en 2007 dans quatre zones précisément délimitées de l'Isère, nous nous appuyons sur les schémas explicatifs du rapport individuel à la politique, tirés des travaux de sociologie électorale. Conformément aux « tempéraments politiques » des zones étudiées, plusieurs schémas locaux d'orientation politique se détachent. Nous observons que le positionnement politique des catégories socioprofessionnelles n'est pas uniforme lorsqu'elles sont prises en compte zone par zone : pour ne prendre que quelques exemples, les professions intellectuelles et les cadres supérieurs se positionnent plus à droite dans le canton de Saint-Ismier, tout comme les professions intermédiaires et les employés, alors que dans le canton de Villard-de-Lans, ces trois catégories se positionnent largement plus à gauche. Les ouvriers se classent plus à gauche dans les cantons de Saint-Ismier – à rebours des autres catégories socioprofessionnelles – et de Villard-de-Lans ; à l'inverse à Echirrolles, ils sont plus nombreux que la moyenne à ne pas se classer, tandis que dans le canton de Pont-de-Chéruy, ils sont plus nombreux à se classer à droite et au centre. Le territoire semble donc jouer un rôle dans ces bifurcations, même si nous ne pouvons pas définir ce rôle de manière évidente et définitive.

Cependant, la première analyse des données recueillies par l'enquête FJP, essentiellement appuyée sur des statistiques descriptives, ne donne pas à voir aussi clairement que nous l'espérons quatre zones très clivées politiquement, qui pourraient parfaitement rentrer dans la typologie élaborée précédemment. En fonction des thèmes abordés, et donc des manières d'appréhender la « politisation » des individus, les différenciations entre zones prennent des contours changeants, que nous ne pouvons systématisés dans un schéma global d'influence. Notre typologie initiale semble donc fonctionner en surface, mais sans nous permettre d'approfondir, autant que nous l'aurions souhaité, les sous-bassements des distinctions socioéconomiques observées entre nos quatre territoires.

Pourtant, nous avons également commencé l'analyse des entretiens semi-directifs menés sur les mêmes zones. Or, cette analyse laisse apparaître des raisonnements politiques

¹⁰ Les données utilisées sont tirées de la seconde vague d'enquête, organisée durant la deuxième semaine d'avril 2007, soit une dizaine de jours avant le premier tour de l'élection présidentielle 2007 : nous faisons ainsi l'hypothèse que cette période correspond au niveau maximal d'attention et d'intérêt pour la campagne qu'il était possible d'obtenir de la part des individus interrogés, en supposant donc que les opinions recueillies ne sont pas démesurément « artefactuelles » (Gaxie 1990, p.144)

dont les structures différaient d'une zone à l'autre. Nous ne rentrerons pas ici dans le détail de l'analyse des entretiens par manque de place, mais nous soulignerons tout de même quelques-uns des enseignements que nous avons pu en tirer. Ainsi, en matière de d'opinions et de jugements vis-à-vis de l'Union européenne, une partie des discours recueillis semble bien s'appuyer sur les réalités locales de chacune de nos zones : les électeurs du canton de Pont-de-Chéruy expliquent fréquemment leur vote en fonction de la situation économique locale, ceux d'Echirolles en fonction de l'identité politique de la ville ou encore ceux des cantons de Villard-de-Lans ou de Saint-Ismier mettent en avant la nécessité de renforcer l'UE pour bénéficier de garanties économiques, comme d'une ouverture culturelle. Echirolles fournit un autre exemple particulièrement frappant des liens entre le contexte local, à la fois socioéconomique et politique, et le raisonnement politique individuel : en effet, les électeurs échirollois renouvellent largement leur soutien à l'équipe municipale communiste à chaque nouvelle élection municipale, alors que, lors des élections présidentielles, les mêmes électeurs votent légèrement plus pour les candidats communistes, tout en ayant suivi le mouvement national de désaffection à l'égard du PCF. Ce décalage entre les choix politiques nationaux et locaux des électeurs trouve ses racines dans l'attachement local au PCF, qui repose sur une « action publique communiste » identifiée et souhaitée par les électeurs (Sainty 2009a).

La comparaison des données collectées au moyen de deux techniques d'enquête différentes met au jour un paradoxe dans les résultats qui ne nous permet ni conclure avec fermeté à l'existence d'un effet du territoire, ni de rejeter catégoriquement ce dernier. Compte tenu de ce paradoxe, nous avons choisi d'essayer d'en trouver la ou les causes, en nous fondant notamment sur un débat récurrent dans les analyses écologiques du vote : la fallace écologique, qui consiste à inférer des comportements individuels à partir de relations fondées sur des données agrégées à un niveau supérieur. En d'autres termes, le niveau d'enquête choisi initialement était-il pertinent pour répondre à nos objectifs de recherche ?

B. Resserrer la focale d'observation pour homogénéiser les cas d'étude

Pour répondre à cette nouvelle question, nous sommes repartie de la caractérisation, socioéconomique et politique, des territoires effectuée en premier lieu. En reprenant donc les données socioéconomiques au niveau des communes et des quartiers cette fois-ci, grâce aux informations sociodémographiques fournies par l'INSEE à l'échelle des IRIS¹¹, en termes de composition socioprofessionnelle et de niveau de diplôme. Cette prise en considération des mêmes données à un échelon *infra* permet de mettre en évidence l'existence de plusieurs sous-groupes au sein des zones sélectionnées initialement.

En outre, les critiques adressées à la grille des PCS, en raison du manque de dynamisme dans la représentation de la société proposée, nous ont poussée à ajouter de nouvelles variables à notre présentation des quatre zones, notamment en nous attachant à caractériser les formes de précarité, auxquelles peuvent être confrontées les populations résidant dans ces zones. Nous avons ainsi ajouté les minimas sociaux, les revenus fiscaux des ménages et l'immigration pour affiner ce portrait, en essayant d'intégrer ainsi des perspectives qui sont celles de l'action publique, dont les répercussions peuvent être très directes sur la vie quotidienne des électeurs¹². L'ajout de ces nouveaux indicateurs nous

¹¹ IRIS : ilot de regroupement de l'information statistique.

¹² L'inscription dans le temps long de certaines actions publiques spécifiques à des individus, des groupes sociaux ou des territoires rend, d'une part, les indicateurs indispensables à la compréhension de la réalité et,

conduit à confirmer et à préciser les groupes de communes ou de quartiers existants au sein des zones initiales.

De la même façon, en retraçant les chronologies électorales des communes et des quartiers, nous voyons apparaître encore une fois des clivages entre les différentes entités composant nos zones initiales. L'analyse de ces résultats électoraux met en évidence le clivage des comportements politiques au sein de deux des trois cantons choisis, et en quatre tempéraments différents au sein d'Echirolles.

Une synthèse des différences apparues avec le resserrement de la focale d'observation nous conduit à proposer une nouvelle typologie socioéconomique et politique de nos zones : le canton de Saint-Ismier n'est que faiblement hétérogène, des différences sont assez sensibles dans les cantons de Pont-de-Chéruy et de Villard-de-Lans, tandis que les quartiers de la ville d'Echirolles sont très hétérogènes entre eux. Nous procédons à de nouveaux regroupements, sauf pour le canton de Saint-Ismier qui continue d'être considéré dans sa totalité : le canton de Villard-de-Lans est scindé en trois groupes, celui de Pont-de-Chéruy en deux groupes et la commune d'Echirolles en quatre. Le resserrement de la focale opéré en décalant le regard sur le niveau *infra* conduit à réorganiser notre typologie initiale pour en proposer une nouvelle plus fine¹³.

Ces regroupements ont été nécessaires dans notre démarche de recherche, non pas car ils satisferaient à une exigence d'homogénéité parfaite – qui, de surcroît, n'est pas notre but – mais car notre analyse de l'effet du territoire sur les raisonnements politiques individuels repose sur une approche dynamique et compréhensive et nécessite par-là même une focale qui nous permette de considérer le territoire à la fois sous un angle objectif et sous un angle subjectif (Sainty 2011). De cette façon, constituer des groupes de communes partageant un comportement électoral et des caractéristiques socioéconomiques correspond à cette volonté de faire correspondre le découpage territorial utilisé pour l'analyse au sens que les électeurs donnent, individuellement et collectivement, au territoire.

Conclusion

Dans la démarche de recherche présentée ici, l'analyse et la comparaison des données recueillies ont conduit à remettre en cause la pertinence de l'échelle d'observation choisie initialement, pour déconstruire et reconstruire les cas d'étude sur lesquels repose la comparaison. En outre, bien qu'il soit toujours difficile d'objectiver complètement une démarche de recherche pour adopter une posture complètement réflexive, le resserrement de la focale et l'ajout de caractéristiques supplémentaires dans nos quatre points d'observation initiaux font partie des éléments qui nous ont amenée à ré envisager notre objet, l'effet du territoire, pour y intégrer une dimension subjective, propre à chaque individu.

Ainsi, si la comparaison en sciences sociales nous semble effectivement loin d'être une science exacte, porter la réflexion sur la construction de la comparaison, le choix des outils ou des cas, et le va-et-vient entre les données et leur analyse nous a permis de prendre une certaine distance avec notre terrain, tout en nous aidant à étayer et à mettre en cohérence notre démarche de recherche.

d'autre part, conduit les individus à considérer indicateurs et instruments comme un « fait naturel » du fait du développement concomitant de l'action publique et des indicateurs sur lesquels elle se fonde (Lorrain 2006).

¹³ Pour une représentation graphique de ces nouveaux regroupements, voir la figure 1 en annexe.

Bibliographie

- Bon Frédéric et Cheylan Jean-Paul, 1988, *La France qui vote*, Paris, Hachette.
- Braconnier Céline et Dormagen Jean-Yves, 2007, *La démocratie de l'abstention : aux origines de la démobilisation en milieu populaire*, Paris, Gallimard.
- Guillorel Hervé, 1984, « La géographie électorale des géographes », Congrès de l'AFSP 1984, Grenoble.
- Le Galès Patrick, 2003, *Le retour des villes européennes : sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Lagadec Yann, Le Bihan Jean et Tanguy Jean-François (éd.), 2009, *Le canton, un territoire du quotidien ? Actes du colloque organisé à l'Université Rennes 2 Haute-Bretagne, 21-23 septembre 2006*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Lorrain Dominique, 2006, « La dérive des instruments. Les indicateurs de la politique de la ville et l'action publique », *Revue française de science politique*, vol. 56, n° 3, p. pp.429-455.
- Martin Pierre, 2000, *Comprendre les évolutions électorales, la théorie des réalignements revisitée*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Sainty Jessica, 2009a, « Le communisme en banlieue rouge : de la mort du PCF au maintien des villes communistes. Analyse d'un paradoxe électoral à partir du cas de la ville d'Echirolles (1981-2008) », *Actes des journées d'étude des 1^{er} et 2 décembre 2009*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Adresse : <http://histoire-sociale.univ-paris1.fr/spip.php?article192>
- Sainty Jessica, 2009b, « Saisir le jugement politique dans son contexte local », Congrès de l'AFSP 2009, Grenoble, 26 p.
- Sainty Jessica, 2011, « Le territoire dans la formation du jugement politique? De la nécessaire complémentarité entre sociologie et géographie électorales », Congrès de l'AFSP 2011, Strasbourg, 18 p.

Annexes

Tableau 1. 4 zones : population totale en 1999, inscrits sur les listes électorales en 2005 et résultats du référendum sur le TCE

	Pop. totale 1999	Inscrits TCE 2005	Oui TCE 2005 (en%)
Canton de Saint-Ismier	17 400	13 923	71,5
Canton de Villard-de-Lans	10 000	8 500	57
Commune d'Echirolles	32 800	18 787	39,7
Canton de Pont-de-Chéruy	24 400	13 982	34,8
Isère	1 094 000	730 800	46,4

Tableau 2.

4 zones : répartition en catégories socioprofessionnelles en 1999 (en%)¹⁴

	Cadres sup.	Prof. interm.	Employés	Ouvriers	Chômeurs
Canton de Saint-Ismier	21	14	9,5	4	6,2
Canton de Villard-de-Lans	7,7	16,4	18,3	11	6,8
Commune d'Echirolles	5,8	13,5	20,3	15,3	17
Canton de Pont-de-Chéruy	3,3	12,4	14,5	24,5	13
<i>Isère</i>	7,4	13,6	15,3	15,3	11,4

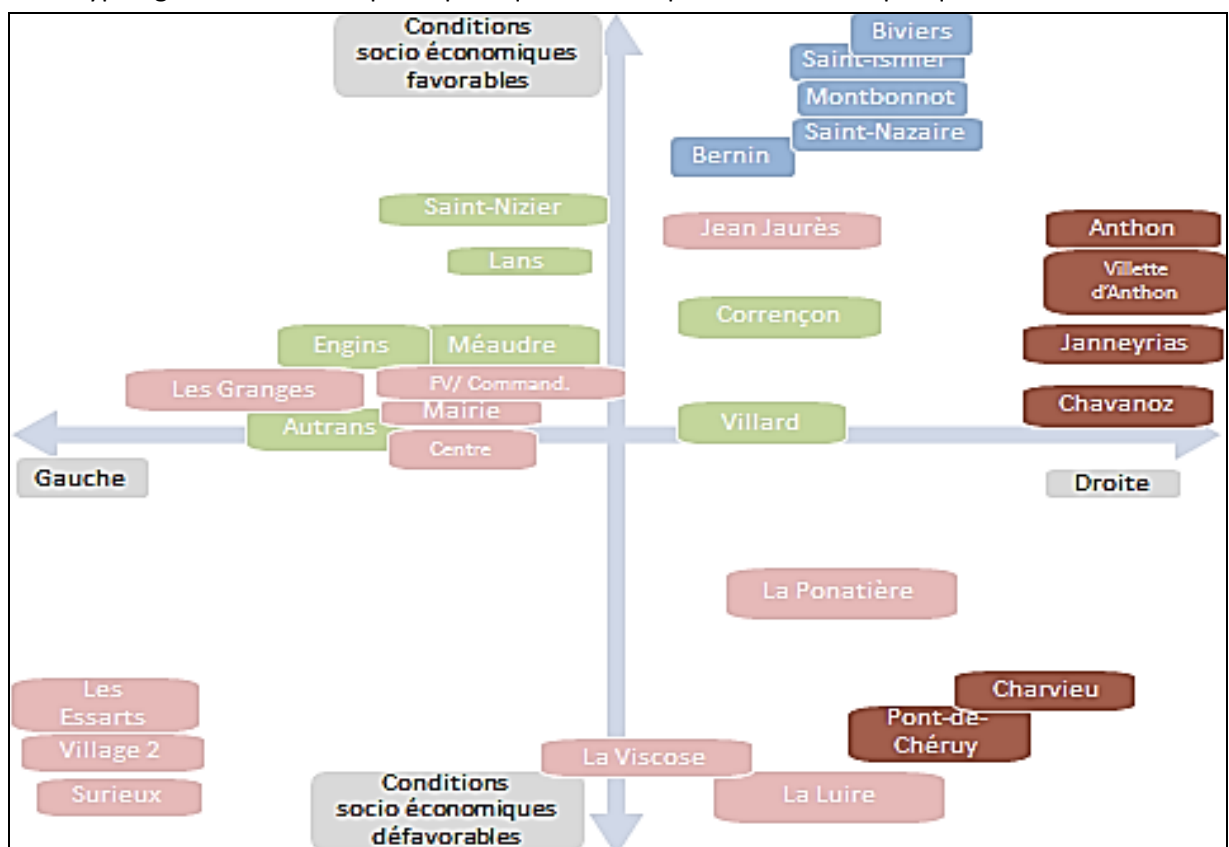
Tableau 3.

Typologie des points d'observation en fonction des critères socio-économiques et politiques

Statut socio économique Tendance politique	Socio économiquement Favorisé	Socio économiquement défavorisé
	Tendance gauche	Canton de Villard-de-Lans
Tendance droite	Canton de Saint-Ismier	Canton de Pont-de-Chéruy

Figure 1.

Typologie socioéconomique et politique détaillée par communes et par quartiers¹⁵



¹⁴ Source : INSEE, RGP 1999.

¹⁵ Cette matrice a pour objectif de proposer une représentation graphique simple d'une réalité, qui s'est complexifiée au fur et à mesure que nous y avons ajouté des éléments : n'étant pas une représentation « à l'échelle », elle comporte donc de légères distorsions dans les positions des différents quartiers ou communes.